Séance du 16/09/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*
Commission : Sports - Jeunesse - Vie étudiante - Vie associative

Délibération n° : 375
Dossier : 190779

Direction en charge : Sports Jeunesse et Vie associative
Objet : Attribution de subventions à divers centres sociaux et amicales laïques. Approbation

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire
Date de convocation du conseil : 06/09/2019
Compte rendu affiché le : 17/09/2019
Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :
M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALLON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (présente jusqu'à la question n°45 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE (présent jusqu'à la question n°83 du projet de l'ordre du jour), Mme Raphaëlle JEANSON (présente jusqu'à la question n°83 du projet de l'ordre du jour), M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Lionel SAUGUES (présent jusqu'à la question n°78 du projet de l'ordre du jour), M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI

Absents-Excusés :
M. Alain SCHNEIDER (pouvoir à Mme Fabienne PERRIN) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir à Mme Lacour jusqu'à la question n°81 du projet de l'ordre du jour, puis présence de Mme Montagnier à compter de la question n°82 du projet de l'ordre du jour) M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents :
Mme Stéphanie MOREAU

VILLE DE ST-ETIENNE CONSEIL MUNICIPAL du 16/09/2019

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*
Commission : Sports - Jeunesse - Vie étudiante - Vie associative

Délibération n° : 375
Dossier : 190779

Direction en charge : Sports Jeunesse et Vie associative
Objet : Attribution de subventions à divers centres sociaux et amicales laïques. Approbation

□ Rappel et Références :
Dans le cadre de son plan de mandat, la Municipalité a souhaité affirmer le partenariat avec le monde associatif et le soutien au fonctionnement ou aux projets des structures qui contribuent au développement du lien social et à l'enrichissement de la vie collective.

□ Motivation et Opportunité :
Après une étude circonstanciée des bilans et des projets proposés par les différentes structures listées ci-après, il est proposé d'octroyer les subventions suivantes nécessaires au développement de l'activité desdites associations qui présentent un intérêt local avéré.

□ Contenu :
1 - Fonctionnement :

Nom	Objet	Subvention attribuée 2018	Subvention 2019 proposée
Espace Sisley	Complément ateliers	30 000 €	30 000 €
TOTAL			**30 000 €**

2 - Aide exceptionnelle :

Nom	Objet	Subvention 2019 proposée
Maison du Crêt de Roc	Subvention exceptionnelle	10 000 €
TOTAL		**10 000 €**

3 - Aide aux projets :

Nom	Objet	Subvention 2019 proposée
Maison du Cret de Roc	Embellissement des locaux Dégagement	3 300 €
Maison du Cret de Roc	Embellissement des locaux Hall	4 600 €
Centre Social Le Colibri	Embellissement des locaux stores RDC	1 100 €
Centre Social Le Colibri	Embellissement bureau insertion	300 €
Maison de quartier du Soleil	Secteur passerelle	8 000 €
Le Babet	Fiesta des rues	7 000 €
Les Francas	Loisirs jeunes stéphanois	2 500 €
Les Francas	Vie associative : loisirs jeunes stéphanois	2 500 €
Espace Sisley	Embellissement des locaux et des stores RDC	8 900 €
Collectif Vivre ensemble à Montreynaud	Soutien à la fête de quartier	620 €
TOTAL		**38 820 €**

4 - Espaces publics numériques (EPN) Fonctionnement :

Nom	Objet	Subvention attribuée 2018	Subvention 2019 proposée
Espace Boris Vian	EPN Fonctionnement	8 000 €	8 000 €
Espace Sisley	EPN Fonctionnement	8 000 €	8 000 €
Maison de quartier du Soleil	EPN Fonctionnement	8 000 €	8 000 €
Le Babet	EPN Fonctionnement	8 000 €	8 000 €
Centre social le Colibri	EPN Fonctionnement	8 000 €	8 000 €
Centre social Terrenoire Arlequin	EPN Fonctionnement	8 000 €	8 000 €
Maison du Crêt de Roc	EPN Fonctionnement	8 000 €	8 000 €
Zoomacom	EPN Fonctionnement	8 000 €	8 000 €
TOTAL		**64 000 €**	**64 000 €**

5 - Espaces publics numériques (EPN) Investissement :

Nom	Objet	Subvention 2019 proposée
Espace Boris Vian	EPN Investissement	420 €
Espace Sisley	EPN Investissement	750 €
Maison de quartier du Soleil	EPN Investissement	2 000 €
Le Babet	EPN Investissement	2 100 €
Centre social le Colibri	EPN Investissement	1 000 €
Centre social Terrenoire Arlequin	EPN Investissement	2 000 €
Maison du Crêt de Roc	EPN Investissement	1 500 €
Zoomacom	EPN Investissement	1 190 €
TOTAL		**10 960 €**

6 - Logement des amicales :

Nom	Objet	Subvention 2019 proposée
Amicale Laïque Côte-Chaude	Logement des amicales	1 800 €
TOTAL		**1 800 €**

7 - Actions Ville-Vie-Vacances (VVV) :

Nom	Objet	Subvention 2019 proposée
Comité Animation Parc de Montaud	VVV	5 000 €
Espace Sisley	VVV	4 500 €
Espace Sisley	VVV pour Montchovet 3+	1 500 €
Maison de quartier du Soleil	VVV	3 000 €
Le Babet	VVV	3 000 €
Centre social le Colibri	VVV	7 500 €
Centre social Terrenoire Arlequin	VVV	4 300 €
Maison du Crêt de Roc	VVV	5 000 €
Les Francas	VVV	3 000 €
TOTAL		**36 800 €**

8 - Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) :

Nom	Objet	Subvention 2019 proposée
Comité Animation Parc de Montaud	Soutien LQJ Loisirs Jeunes Quotidien	2 000 €
Amicale Laïque Chapelon	Projet déscolarisation, si on en parlait ?	900 €
Maison de quartier du Soleil	Chantiers éducatifs Toussaint	3 000 €
Amicale Laïque Côte-Chaude	Chantiers éducatifs Côte-Chaude	2 500 €
TOTAL		**8 400 €**

□ Maîtrise d'ouvrage :
La Ville de Saint-Etienne

□ Point Financier :

- Coût total investissement TTC : 10 960 € dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC : 189 820 € dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement	10 960 €					
Fonctionnement	189 820 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :
- approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus aux associations concernées intervenant pour un montant total de 200 780 €,
- approuver les avenants suivants :
. avenant n° 1 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec les Francas,
. avenant n° 4 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec le Centre Social de Terrenoire-l'Arlequin,
. avenant n° 5 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec le Babet,
. avenant n° 5 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec l'Espace Boris Vian,
. avenant n° 5 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec l'Amicale Laïque de Côte Chaude,
. avenant n° 5 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec l'Amicale Laïque Chapelon,
. avenant n° 5 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec le Comité d'Animation pour tous sur le Parc de Montaud,
. avenant n° 5 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec l'Espace Sisley,
. avenant n° 7 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec la Maison de Quartier du Soleil,
. avenant n° 7 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec le Centre Social Le Colibri,
. avenant n° 8 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec la Maison du Crêt de Roc,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer ces avenants dont un exemplaire restera joint au présent dossier.

Décision : Proposition adoptée **Résultat du vote :** 57 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s) M. Anaclet NGAMENI, Conseiller Municipal ne prend pas part au vote	**Imputation budgétaire** BP 2019 chapitre 65 article 6574 Investissement : BP 2019 chapitre 204 article 20421 opération 2001 C 6107
	Pour Extrait, **Pour le Maire,** **l'Adjointe déléguée** **Siham LABICH**